

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL. VENDREDI, 23 SEPTEMBRE 1846.

No. 65

DALLAS.

*Lettre seconde de Clericus à Laïcus.*

Dans ma dernière, je me suis engagé à vous dire un mot sur vos *Monita secreta*. En vérité, ce libelle odieux se réfute lui-même. Tout homme de bon sens conviendra qu'il est impossible qu'un corps de religieux ait pu obtenir du crédit et du pouvoir en suivant des maximes aussi absurdes sous les yeux de tant de puissans Princes, de sages Magistrats, et de savans Prélats. Certainement, ces gardiens de l'Église et de l'Etat n'ont pu être assez aveugles pendant cent-cinquante ans, pour tolérer et favoriser une bande de brigands, et pour leur confier l'instruction du peuple et l'éducation de la jeunesse. Un tel rassemblement de charlatans et de corrupteurs qui auraient professé les maximes de vos *Monita secreta* n'aurait pas eu une seule année d'existence; et vous osez nous dire que Laynès en a été l'auteur, en convenant en même tems de ses talens supérieurs dans la science du Gouvernement! C'est une folie que j'attribue à un aussi méchant ouvrage que Laynès, et elle paraîtra encore plus évidente à tous ceux qui savent que ce Jésuite fut un des plus célèbres théologiens et prédicateurs de son tems, qu'il fut député sous trois pontificats comme théologien du Pape au Concile de Trente; que ses harangues furent regardées comme autant d'oracles par les pères de cette vénérable assemblée; que ses mœurs furent aussi pures que sa science était vaste; qu'il fut spécialement choisi par Pie IV pour réfuter les Huguenots au colloque de Poissy; qu'au retour de cette ambassade, il refusa la dignité de Cardinal que le Pape lui offrit pour le récompenser de son mérite éminent; et qu'il finit sa carrière en 1565, sept ans après qu'il eut été élu général de la société. Oites-nous actuellement, je vous prie, où un homme si occupé de sa théologie et de ses missions apostoliques en Italie et en France, ait trouvé le tems de diriger ses spéculations commerciales dans les Indes, comme vous l'assurez dans votre odieux libelle?

Mais hélas! pourquoi Laïcus épargnerait-il Laynès, lorsqu'il a osé traiter le grand, l'illustre François Xavier de monstre de cruauté de monopoleur des richesses de l'Inde? Comme si une insulte aussi insensée, après deux cent soixante ans, pouvait porter atteinte au mérite révélé, ou lui enlever le tribut d'admiration et d'éloge que le genre humain est convenu de rendre à l'Apôtre des Indes, et que des protestans raisonnables ne lui ont pas refusé, tels que Baldus et Hackluyt, cités dans la vie admirable de ce saint Jésuite par le père Bouhours, traduite en anglais par notre célèbre Dryden. Voyez pages 766 et 767.

Les prétendues maximes de Xavier et de Laynès, consignées dans vos *Monita secreta*, ont été mises au jour, suivant vous, à la fin du dix-septième siècle, environ cent quarante ans après la mort de l'auteur supposé; et cependant vous n'avez pas une ombre de preuve à alléguer qu'elles eussent fait quelle sensation dans le monde, qu'aucun Prince, Prêlat ou Magistrat, que personne enfin y ait ajouté foi. Voudriez-vous connaître, Monsieur, l'origine de votre méprisable libelle *Monita secreta*?

Dans les premières années du dix-septième siècle, mais non du tems de Laynès, un Jésuite fut renvoyé avec ignominie de la Société en Pologne; punition assez rare que celui-ci avait méritée par son inconduite. Les murailles de Cracovie furent bientôt couvertes d'affiches injurieuses aux Jésuites; et en 1616, ce mauvais sujet, chassé de la Société, fabriqua et publia *Monita secreta*, voulant par-là découvrir sa propre honte ou assouvir son ressentiment. "S'il y a réussi, dit l'élégant historien Cordara, (nom très-connu dans la république des lettres) je ne puis le déterminer; mais il est certain qu'il n'y a jamais eu rien de si plat et de si ridicule que cet ouvrage: *Quo opere, ul modeste dicam, nihil ineptius.*" Cordara aurait fait une exception en faveur de Laïcus, s'il avait vécu assez longtems pour lire ses lettres dans le *Times*. Cependant le libelle, quoique condamné et défendu à Rome par la Congrégation de l'Index, le 10 mai 1616, fut propagé secrètement, et reçu partout avec le mépris qu'il méritait. Il a été victorieusement réfuté par Gretzer, qui mourut en 1625, soixante-quinze ans avant la découverte de l'ouvrage, si l'on doit croire l'admirable Laïcus. Cette réfutation, dont on n'avait pas besoin, se trouve dans les œuvres de Gretzer, édition de Ratisbonne, 1634.

Laïcus affirme qu'une édition de son *Monita secreta* fut dédiée à Sir Robert Walpole en 1722. Quoique chaque assertion d'un tel écrivain inspire du doute, cependant je consens à admettre la vérité de celle-ci, ne pouvant pas prouver le contraire; mais je vais m'expliquer.

Après l'avènement de la maison d'Hanovre au trône d'Angleterre en

1714, on entama une négociation pour révoquer les lois pénales contre les catholiques; elle ne réussit point, principalement par la crainte d'un reste d'attachement qu'on avait pour la maison de Stuart, et aussi, en partie, par l'inimitié déclarée d'un petit nombre de catholiques, prêtres et laïques, qui voulaient faire exceptionnelles Jésuites de l'acte de grâce qu'on sollicitait. Pendant les premières années du règne de Georges Ier., les libelles les plus virulents furent mis en circulation dans le dessein d'indisposer le public contre eux; et il est bon d'observer que la même jalousie et la même haine de parti influencèrent les négociations entamées en faveur des catholiques, sous le règne de Charles II, et même pendant l'usurpation de Cromwel. L'édition du libelle favori de Laïcus en 1722, si toutefois elle a existé, a été probablement publiée d'après les mêmes principes; et cette réflexion me conduira bientôt à dévoiler les dernières vues de Laïcus et de ses associés, dans les reproductions des calomnies qu'ils répandent avec profusion au-dedors: ce pourra faire, à l'avenir, le sujet d'une nouvelle discussion.

Il n'est pas possible de s'arrêter sur toutes les faussetés malicieuses de votre seconde lettre avec la même extension que j'ai donnée au roman des *Monita Secreta*.

Le pouvoir du Général est clairement déterminé dans les livres de l'Institut; c'est dans cette source, et non dans aucune autre, qu'on apprendra à le connaître. Je puis actuellement affirmer que chaque mot écrit dans l'Institut, sur le pouvoir du Général, est en contradiction directe avec la description que vous en faites dans votre seconde lettre. Il a été dit d'un ancien peintre, *nulla dies sine lineâ*; je puis dire de vos scandaleuses compositions, *nulla lineâ sine mendacio*.

Dans les livres de l'Institut, le pouvoir du Général est étendu et resserré tout-à-la-fois avec une sagesse qui a été admirée par les hommes les plus profonds dans la science du gouvernement, tels que le cardinal de Richelieu et autres. Ce code de lois religieuses n'a-t-il pas été sanctionné, confirmé, et reconnu par les Papes, qui, selon vous, étaient tout-à-la-fois gouvernés et contrariés, maîtrisés et menacés, dominés et désobéis, et quelquefois assassinés par les Jésuites? Quels idiots devaient être ces Papes! Dans quel chapitre de l'Institut, Laïcus a-t-il découvert qu'il fût permis et pratiqué d'admettre dans la Société des sujets de toutes les religions? Des hommes de différentes croyances religieuses auraient-ils jamais pu concourir à la propagation de la foi catholique exclusivement, ce qui était l'unique but de leur Institut, et non la persécution des protestans, et pour parvenir à leur aggrandissement, comme vous osez l'avancer? Et certes, qui peut croire que des protestans Jésuites eussent consenti à persécuter des protestans non Jésuites? Qui peut s'imaginer que l'unanimité d'esprit, de cœur et d'action eût régné parmi des hommes qui n'étaient pas d'accord sur le principe fondamental: Dans quelle histoire, ou dans quelle tradition Laïcus a-t-il trouvé que le Pape Innocent XIII a été assassiné par un Jésuite? Il est étrange que la découverte d'un tel crime ait été réservée à Laïcus, quatre-vingt-onze ans après la mort de ce Pontife? Qui a jamais écrit, avant Laïcus, que l'assassin de Henri III a été encouragé par les Jésuites? Attendez un autre numéro du *Times*, Laïcus l'embellira; il nous assurera hardiment que le misérable Jacques Clément ne pouvait être qu'un Jésuite. Tout homme versé dans l'histoire de France n'a jamais douté que les guerres civiles du seizième siècle n'aient pris leur origine dans les révoltes des Huguenots; mais personne, avant Laïcus, n'avait attribué toutes les horreurs de ces tems désastreux aux Jésuites. Selon lui, la fameuse ligue qui s'opposa à la succession des Bourbons, dans la personne d'Henri IV, et tous les crimes dont elle s'est rendue coupable, ont été exclusivement attribués aux Jésuites. Cependant, Henri IV, que Laïcus appelle le plus grand et le meilleur Roi de France, fut, peut-être, de tous les Souverains, l'aghi et le protecteur le plus zélé des Jésuites. Je puis me tromper dans cette assertion, parce que la gloire d'Henri IV a été égalée, si même elle n'a pas été surpassée par celle de la défunte Impératrice Catherine de Russie et du magnanime Empereur Alexandre, aujourd'hui régnant. Henri IV poussa la condescendance jusqu'à réfuter publiquement les imputations passionnées du président de Harlay contre les Jésuites; son fils, Louis XIII, et son petit-fils, le fameux Louis XIV, imitèrent son exemple dans leur estime pour la Société; et comme ce fait est incontestable, admirez Laïcus, qui, par un effort hardi de génie, a transformé l'illustre monarque Louis XIV en un Jésuite profès des quatre vœux. Combien un français doit mépriser de pareilles platitudes!

Mais laissons toutes ces extravagances; en les lisant, je commençais à soup.